



Direction Générale  
LW/CD/HB

# VILLE D'ANDRÉSY

— en Yvelines —

Andrésy, le 29 juin 2023

Mesdames et Messieurs  
les Maires Adjointes  
Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Municipaux

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui se réunira en séance ordinaire le :

**Le MERCREDI 05 JUILLET 2023 à 19 h 00 à l'Hôtel de Ville –**

4 Boulevard Noël MARC

**Avec PUBLIC**

**et RETRANSMISSION VIDEO en DIRECT**

## **ORDRE du JOUR**

### **I - INFORMATIONS GENERALES**

I-1 – DECISIONS – EXERCICE des DELEGATIONS

### **II - DELIBERATIONS**

#### **II-1 - DIRECTION GENERALE des SERVICES**

01 - APPROBATION du PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 24 MAI et du 09 JUIN 2023

02 – ELECTION d'un ADJOINT au MAIRE

03 - ELECTION des MEMBRES du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE (CCAS)

#### **II-2 – DIRECTION GENERALE ADJOINTE – SERVICES à la POPULATION**

04 – FIXATION des TARIFS PERISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES à COMPTER du 04 SEPTEMBRE 2023

05 – FIXATION des TARIFS de l'ECOLE MUNICIPALE de MUSIQUE et de DANSE IVRY GITLIS à COMPTER du 04 SEPTEMBRE 2023

06 - ECOLE MUNICIPALE DES ARTS ET DES SPORTS (EMAS) : TARIFICATION DES ACTIVITES 2023/2024 à COMPTER du 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023

Hôtel de ville - BP 25 - 4, boulevard Noël-Marc - 78570 Andrésy

Tél. 01 39 27 11 00 - Fax. 01 39 70 96 28 - e-mail : mairie@andresy.com

Mairie annexe / Services techniques - urbanisme : Tél. 01 39 27 11 40 - Fax. 01 39 27 11 49

07 - ORGANISATION des ACCUEILS de LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH) – MODIFICATION du REGLEMENT INTERIEUR des ACTIVITES PERISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES

08 - ECOLE MUNICIPALE des ARTS et des SPORTS (EMAS): MODIFICATION du REGLEMENT INTERIEUR et de la CONVENTION TYPE de PARTENARIAT

09 - FIXATION des TARIFS de LOCATION des EQUIPEMENTS SPORTIFS de la VILLE pour STRUCTURES EXTERIEURES à la COMMUNE à COMPTER du 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023

10 - CONVENTION de RESTITUTION de la SUBVENTION de la FEDERATION FRANÇAISE de TENNIS

11 - VERSEMENT d'une SUBVENTION EXCEPTIONNELLE à l'ASSOCIATION CLUB SPORTIF de DANSE TWIRL d'ANDRESY

12 – CONVENTION CADRE de MISE à DISPOSITION des LOCAUX ou des EQUIPEMENTS de la VILLE auprès d'ASSOCIATIONS ANDRESIENNES ou d'INTERET LOCAL

### **II-3 – DIRECTION des FINANCES**

13 – AFFECTATION DEFINITIVE des RESULTATS de l'EXERCICE 2022 – BUDGET PRINCIPAL

### **II-4 – DIRECTION des SERVICES TECHNIQUES de l'AMENAGEMENT et de l'ENVIRONNEMENT**

14 - APPROBATION de la CONVENTION de FINANCEMENT entre la COMMUNE d'ANDRESY et ILE de FRANCE MOBILITES (IDFM) – ETUDE du POLE d'ECHANGES de la GARE d'ANDRESY

15 – APPROBATION du COMPTE-RENDU FINANCIER ANNUEL (CRFA) 2020 de la CONCESSION d'AMENAGEMENT de l'OPERATION de la GARE

16 – APPROBATION du COMPTE-RENDU FINANCIER ANNUEL (CRFA) 2021 de la CONCESSION d'AMENAGEMENT de l'OPERATION de la GARE

17 – OPERATION de la GARE – AUTORISATION de DEPOT d'un PERMIS de DEMOLIR par l'AMENAGEUR CITALLIOS sur une ASSIETTE FONCIERE COMPRENANT des PARCELLES COMMUNALES

18 – DENOMINATION d'un PARC PUBLIC SITUE AVENUE des ROBARESSES et CADASTRE AE 907

19 – ADOPTION du REGLEMENT INTERIEUR du PARC PUBLIC SITUE AVENUE des ROBARESSES et CADASTRE AE 907

20 – CONVENTION de MISE à DISPOSITION de la PARCELLE CADASTREE SECTION AC n°0116 au BENEFICE de la SOCIETE TOWEO en VUE d'y INSTALLER une ANTENNE-RELAIS de RADIOTELEPHONIE

21 – CONVENTION de MISE à DISPOSITION de la PARCELLE CADASTREE SECTION AN n°0478 au BENEFICE de la SOCIETE TOWEO en VUE d'y INSTALLER une ANTENNE-RELAIS de RADIOTELEPHONIE

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la note de synthèse des questions, ainsi que les projets de délibérations.

La Direction Générale se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous en souhaitant bonne réception, et dans l'espoir de vous compter parmi nous à cette occasion,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Lionel WASTL